

Ecrit par le 22 novembre 2024

Assemblée générale de l'UMIH 84 lundi 18 novembre



Le président [Patrice Mounier](#) et le Conseil d'Administration organisent l'Assemblée Générale de l'Umih 84 (Union des Métiers et des Industries de Hôtellerie) lundi 18 novembre 2024 à l'Académie Vaucluse Provence, Campus de la CCI, allée des fenaisons à Avignon.

Le programme : 17h-17h15 : Arrivée et émargement des adhérents ; 17h15-19h30 : Rapport moral par le président Patrice Mounier ; Interventions et questions/réponses avec [Nathalie Baudoin](#) ; [Philippe Carrion](#) trésorier et directeur général de l'Umih National ; [Aude Fredenucci](#), Directrice France Travail Vaucluse et madame Viaux Chargée de communication ;

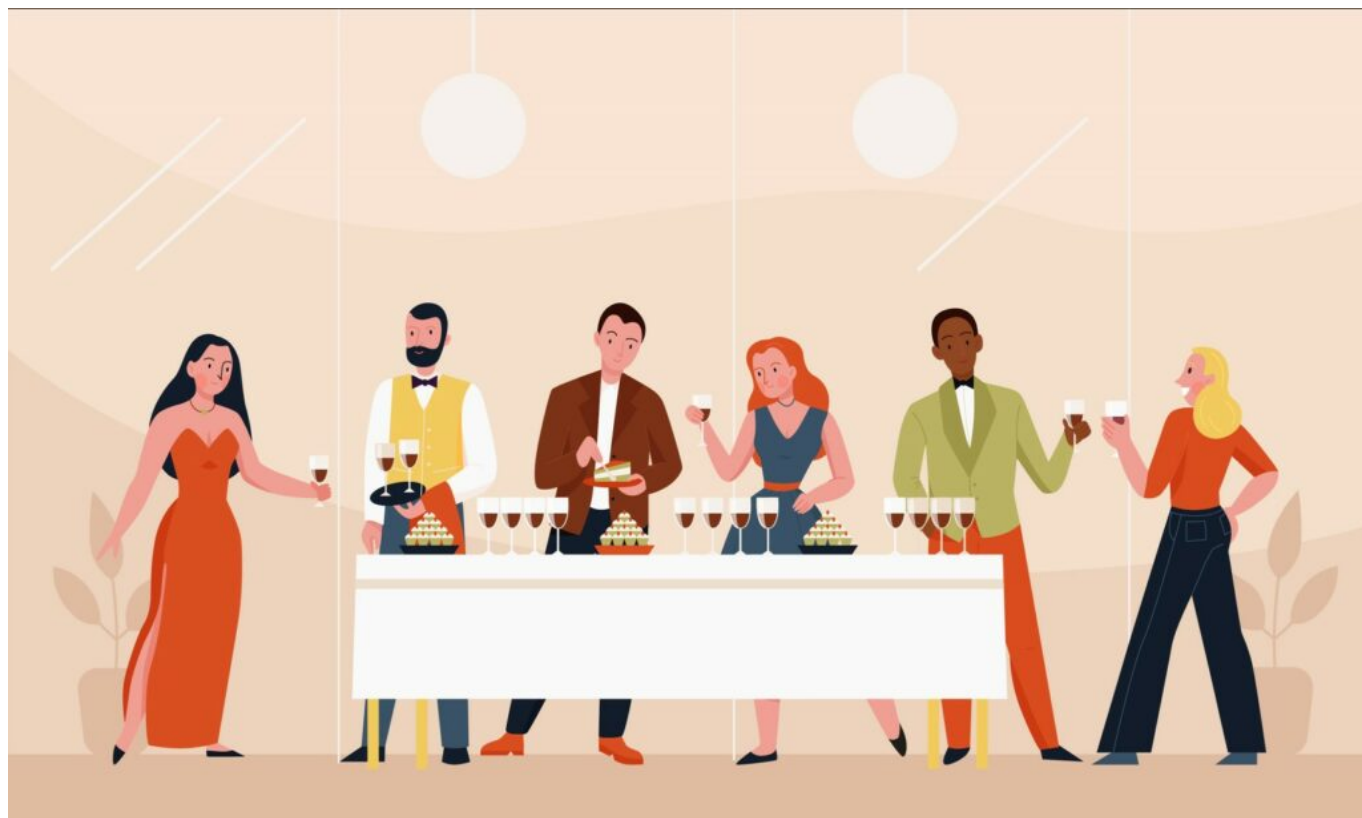
[Cathy Fermanian](#), directrice de Vaucluse Provence Attractivité ; [Eric Pollazzon](#), directeur adjoint de la DDETS 84 (Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Vaucluse) ; [Frédéric Delattre](#), directeur de l'Académie Vaucluse Provence ; [Gilbert Marcelli](#), Président de la CCI 84 et [Thierry Suquet](#), Préfet de Vaucluse. 19h30-20h passage au restaurant [O'Saveurs](#), restaurant d'application, pour un buffet dinatoire préparé par les élèves de l'Ecole Hôtelière sous la direction de [Patrice Leroy](#) chef exécutif de l'école, accompagné par [Christian Brunet](#) président de la branche traiteur de l'Umih 84.

Les infos pratiques

Écrit par le 22 novembre 2024

Assemblée générale de [l'Umih 84](#). Lundi 18 novembre. Académie Vaucluse Provence. Campus de la CCI. Allée des Fenaisons. Avignon. Réservation à l'Assemblée générale [ici](#) ou par sms auprès de Patrice Mounier au 06 12 26 06 22.

MMH



Copyright Freepik

Patrice Mounier, UMIH 84 : « les annulations ont explosé dans les hôtels du Vaucluse »

Écrit par le 22 novembre 2024



Patrice Mounier, président de l'UMIH du Vaucluse (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) s'est exprimé par voie de presse au sujet de l'obligation de présentation du pass sanitaire. L'homme ne cache pas son inquiétude et appelle à la réflexion autour de solutions pragmatiques.

« Réaction de stupeur pour tous les professionnels de l'hôtellerie-restauration. Nous imposer un contrôle auprès de nos clients avec si peu de temps pour s'y préparer, c'est extrêmement perturbant. Nous sommes pour le pass sanitaire, c'est très important parce que ce sera le résultat de la vaccination acceptée par la plupart des Françaises et Français, et que cette vaccination nous protégera toutes et tous. Les Français le savent bien puisque les rendez-vous pour se faire vacciner ont explosé depuis le discours du président. Mais le gouvernement a-t-il conscience qu'au même moment les annulations des réservations hôtelières ont aussi explosé, par dizaine dans chaque hôtel du département. Les vacanciers et touristes annulant leurs vacances, alors que dans le discours du président, le mot hôtel n'a même pas été prononcé ! »

Patrice Mounier soumet alors l'idée d'un calendrier approprié. « On permet aux cafés-restaurants-hôtels de servir les clients en terrasse jusqu'au 15 septembre sans vérification du pass sanitaire, mais avec une vérification pour ceux qui mangeront à l'intérieur (nous savons le faire puisque les discothèques ont réouvertes le 9 juillet avec le pass sanitaire et que le résultat est très encourageant). Et la saison se terminant, nous pourrons alors mettre en place la vérification du pass sanitaire de nos clients qui nous

Ecrit par le 22 novembre 2024

l'espérons seront à cette date, très nombreux à s'être fait vaccinés. »

Il évoque également les difficultés qui se profilent pour vérifier le pass auprès des jeunes, un public pour qui le masque nourrissait déjà des discussions difficiles auparavant. « Nous ne pouvons pas perdre notre saison, nous avons besoin de travailler. Pour ce qui est de la vaccination de nos salariés, c'est beaucoup plus grave et cela doit relever de la loi, du code du travail, de nos conventions collectives. Nous ne pouvons pas être les juges dans cette affaire, nous ne pouvons pas licencier un employé pour un tel motif. La loi doit être amendée au Parlement, pour que nous puissions finir notre saison, pour que nos salariés ne soient pas virés du jour au lendemain, [...] tout cela à cause d'un pass sanitaire, d'une précipitation extrême et d'un manque de concertation. »

L.M.

Le président de l'UMIH 84 demande l'annulation des taxes terrasse et séjour pour les commerçants avignonnais

[Patrice Mounier](#), président de l'[UMIH 84 \(Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse\)](#) demande à Cécile Helle, maire d'Avignon et à Joris Hébard, maire du Pontet, «qui ont tous les deux conservé la compétence tourisme de leur ville, de ne pas demander aux cafetiers et restaurateurs la taxe terrasse 2020. D'ores et déjà les maires de Cavaillon, Gérard Daudet, de Vacqueyras Jean-Marie Gravier et de Vaison-la-Romaine Jean-François Périllhou avaient, d'eux-mêmes, annulé la taxe terrasse pour cette année ». Le président de l'interprofessionnelle réitère également sa demande d'annulation de la taxe de séjour, pour le solde 2019 et l'année complète 2020, au bénéfice des hôteliers avignonnais. Dans le même esprit, Patrice Mounier a étendu sa demande à tous les présidents d'EPCI vauclusiens (Etablissement public de coopération intercommunale).

Lettre ouverte

Dans sa lettre ouverte aux élus des villes et des communautés d'agglomération et de communes de Vaucluse, et en particulier à Cécile Helle, maire d'Avignon, le président de l'UMIH 84 explique : «La crise sanitaire et le confinement résultant de l'épidémie de Covid-19 débouchent sur une crise économique sans précédent, la plus terrible depuis 1945. Plongé en activité zéro depuis le 15 mars pour éviter la propagation du virus, le secteur de l'hôtellerie-restauration est frappé de plein fouet et pourrait ne pas s'en relever, faute de mesures de relance et d'aides massives au secteur. C'est pourquoi, nous vous avons

Ecrit par le 22 novembre 2024

fait plusieurs demandes pour aider nos professionnels avignonnais du tourisme. Vous connaissez notre implication dans votre ville, Vous savez que nous pouvons faire passer des messages forts concernant tout ce qui se passe dans le tourisme avignonnais. Vous savez également notre engagement à vouloir qu'Avignon se dote d'un véritable adjoint au tourisme avec lequel nous pourrions travailler. Vous savez que nos adhérents s'impliquent dans la politique touristique de votre ville, à travers le festival du Livre par exemple. C'est pourquoi nous vous demandons à ce que les hôteliers Avignonnais ne payent pas la taxe de séjour (solde 2019 et année complète 2020). Nous vous avons déjà demandé cela à la sortie de la crise Gilets jaunes et il nous avait été répondu que cela était impossible. Nous nous sommes renseignés auprès des juristes de l'UMIH Nationale qui explique que c'est l'Etat qui a créé la taxe de séjour, fixé le dispositif et le cadre de cette taxe de séjour mais que c'est aux maires ou aux président d'EPCI d'adapter cette collecte de la taxe de séjour ou non. Cela veut dire que c'est à vous, Madame le Maire, de décider avec vos élus de ce que vous faites avec cette taxe de séjour.»

<http://www.umih84.fr/>

Plaidoyer pour une année blanche 2020

[Patrice Mounier](#), président de l'[Umih84 \(Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse\)](#) interpelle les Pouvoirs publics : «Tout d'abord, les difficultés que nos professions rencontrent ne sont rien par rapport à la tragédie qui fond sur la France et aux drames qui touchent de nombreuses familles françaises.»

Le ciel nous est tombé sur la tête

«Au début de cette crise sanitaire, nous pensions que ça n'était grave mais c'était sans imaginer les conséquences induites sur nos entreprises, nos vies et notre façon de vivre. Le ciel nous est tombé sur la tête samedi 14 mars lorsque le Gouvernement a demandé à ce que nous fermions nos établissements. Nous avons, alors, rangé nos tables, chaises, cuisine, donné la marchandise à des associations et parfois jeté quand nous ne pouvions faire autrement, et puis nous nous sommes demandé ce que nous allions devenir.»

Gilets jaunes, réforme de la retraite et maintenant Covid-19

«Nous avons l'impression de rejouer la pièce des 'Gilets jaunes de 2018-2019' et celle des 'grèves pour

Écrit par le 22 novembre 2024

les retraites 2019'. Cela fait 17 mois que nous traversons des crises, le plus souvent en première ligne. Alors nous demandons, pour toute l'année 2020, la suppression de la taxe de séjour pour les hôtels, celle des droits de terrasse sur le domaine public pour les cafetiers et les restaurateurs et à ce que l'activité partielle soit payée à 100% du salaire, jusqu'à hauteur des 39h /semaine, car nous devons bien cela à nos salariés qui, toute l'année, travaillent et pourtant perdront 18% de leur salaire.»

Fonds de solidarité

«Nous sommes reconnaissants de la mise en place d'un fonds de solidarité qui permettra aux très petites entreprises de toucher 1500€, voire plus dès le mois d'avril. Nous souhaitons sa mise en place, mensuellement, jusqu'à la fin de la crise économique et préconisons que le dispositif soit élargi aux petites et moyennes entreprises.»

Solidarité

«Combattre le Covid-19 est notre priorité pour la santé de tous. Plus de 350 chambres d'hôtels ont été mises à disposition de la Préfecture dans notre département, avec du personnel ainsi que le matériel nécessaire -dès qu'il sera livré- afin de loger le personnel médical, militaire ainsi que les personnes en grande difficulté. Nous sommes fiers de participer à cet effort indispensable pour sauver des vies.»

L'appel de l'Umih 84 aux candidats aux municipales

En prévision des élections municipales en mars prochain, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie de Vaucluse (Umih 84) s'invite dans la campagne en publiant 'Destination tourisme', un livret en forme d'appel aux candidats pour favoriser l'activité touristique dans les communes.

« Les acteurs du secteur se mobilisent pour aller à la rencontre des candidats afin de porter nos idées, souligne Patrice Mounier, président de l'Umih 84. Nous lançons un appel aux maires à travailler ensemble, main dans la main, pour être force de propositions afin que chacun puisse bénéficier toute l'année du dynamisme économique généré par l'activité touristique. »

Ecrit par le 22 novembre 2024

■ Taxe de séjour et maîtrise du parc d'hébergement

Dans un département qui regroupe 1 607 restaurants, 340 hôtels, 356 cafés/bars, 84 traiteurs et 12 discothèques, l'Umih souhaite interpellier les candidats sur des sujets porteurs comme l'attractivité touristique, l'emploi, la fiscalité, les réglementations ou encore l'amélioration de l'empreinte écologique des établissements et le développement des circuits courts. « On souhaite une position claire des maires sur des questions telles que la collecte de la taxe de séjour ou la maîtrise du parc d'hébergement face aux plate-formes de location comme Airbnb, explique le président de l'Umih 84. Demain, les nouvelles prérogatives des maires vont les amener à prendre des dispositions importantes, explique le président vauclusien. Qu'il s'agisse de fiscalité ou de réglementation (vie nocturne, ouverture de débit temporaire de boisson), leurs choix vont influencer le développement des cafés, hôtels et restaurants et auront un effet sur l'activité économique dans chaque commune. »

« Un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse. »

Et pour faire du tourisme un facteur de valorisation pour toutes les communes, l'Umih invite les futurs maires à nommer des adjoints entièrement délégués à ce secteur d'activité.

■ Valoriser et accompagner l'activité touristique

« Sur le plan national on n'a pas de ministre du tourisme et il en est de même dans les mairies où il n'y a aucun relais, se désole Patrice Mounier. Or dans le Vaucluse, il n'y a pas une ville qui n'accueille pas du tourisme. Parmi nos propositions, nous souhaiterions qu'il y ait un délégué au tourisme dans chaque mairie du Vaucluse qui puisse transmettre aux établissements publics de coopération intercommunale (ndlr : détentrices de la compétence Tourisme) les volontés des acteurs du secteur et qui ait surtout une vraie marge de manœuvre pour valoriser et accompagner l'activité touristique, qui reste la première industrie dans notre département. »